

## Programmes d'aide financière à sortir entre avril et juin

Vous avez la tête qui déborde de projets ? Voici quelques pistes de financement qui pourraient vous aider à réaliser certains d'entre eux!

02 avril - Programme d'assistance financière aux manifestations locales de la fête nationale du Québec

15 avril - Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés de 12 à 21 ans

**15 avril -** <u>Programme d'aide financière aux véhicules hors route (Volet II — Protection de la faune et des habitats fauniques)</u>

**30 avril -** Programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine (pour les festivals se déroulant entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année suivante)

-----

**22 mars au 2 mai -** <u>Fondation Bon départ de Canadian Tire — Subvention de développement communautaire</u>, pour les activités offertes du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2021

**20 avril au 20 mai - Programme d'assistance financière de LSCQ** — pour les projets en activité physique, plein air, loisir culturel, sport ou travaux légers de mise à niveau aux normes de modules de jeux et

terrains récréatifs et sportifs. Des sommes entre 500 \$ et 5 000 \$ seront accordées.

15 mars au 26 mai - Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA)

**30 juin** - Programme d'assistance financière à l'accessibilité aux camps de vacances

## En tout temps

<u>Programme Jouez gagnant! Équipe Québec</u> — Volet promotionnel — Conférences dédiées aux jeunes âgés de 9 à 14 ans (Prévoir 30 jours pour le traitement de la demande)

<u>Fonds régions et ruralité (FRR)</u> — Contactez votre MRC pour connaître les modalités de ce nouveau programme qui remplace le Fonds de développement des territoires (FDT)

En continu d'ici 31 mars 2022 — Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier

En tout temps - Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)

En tout temps - Aide aux immobilisations - Volet 1 — Restauration de biens patrimoniaux

En tout temps - Aide aux immobilisations - Volet 2 — Maintien et bonification des équipements et des infrastructures culturelles